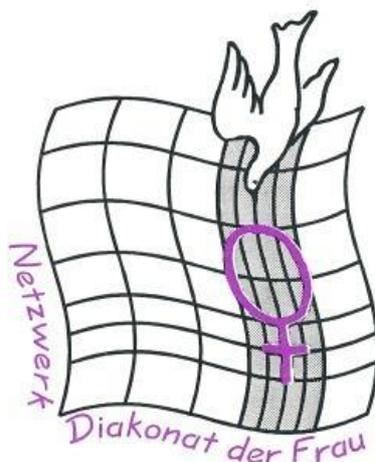


Diaconat sacramental des femmes

Contribution à la discussion
sur l'Eglise Catholique dans le cadre
du Synode des évêques 2021-2024

Présenté par
Réseau Diaconat des femmes



Diaconat sacramentel des femmes

Contenu :

Le diaconat des femmes - un thème des processus synodaux mondiaux 2

Prof. Dr. Dr. h.c. Margit Eckholt

Réseau Diaconat des femmes - Genèse, objectifs et tâches 6

Irmentraud Kobusch et Dr. Jutta Mader-Schömer

Appel aux membres du Synode mondial sur le diaconat des femmes 10

Supérieure générale Sr Edith-Maria Magar BMVA

Expériences et voix de diplômées 11

Diverses auteures

En dernier lieu : Une Église diaconale ? Ordonner des femmes diaques ! 12

Prof. em. Dr. h.c. mult. Peter Hünermann

Ce guide est publié à compte d'auteur à l'occasion du Synode mondial des évêques 2024.
Les traductions ont été réalisées par le programme DeepL.

Mentions légales

ViSdP :

Dr. Jutta Mader-Schömer

Présidente du réseau Diaconat des femmes

vorsitzende-netzwerk@diakonat.de

Le diaconat des femmes - un thème de processus synodaux mondiaux

Prof. Dr. Dr. h.c. Margit Eckholt

Le diaconat des femmes est un thème central dans les différents processus synodaux des Églises locales et lors du synode mondial convoqué par le pape François, qui s'est réuni dans un premier temps à Rome en octobre 2023 et se réunira à nouveau en octobre 2024. Les débats le montrent clairement : il s'agit de clarifier fondamentalement l'ancrage théologique ministériel du diaconat féminin - et c'est une tâche particulière dans l'échange interculturel entre les deux sessions du synode mondial.

Pour la première fois, 56 femmes ont participé à la première consultation de l'assemblée générale du synode des évêques en octobre 2023 - des religieuses, des catéchistes des théologues, des spécialistes du droit canonique, des femmes occupant des fonctions de direction dans leurs diocèses ou leurs associations, et quelques-unes parmi elles se sont clairement positionnées en faveur d'une plus grande justice entre les sexes dans l'Église. Au cours des processus de préparation continentaux, il est apparu clairement que l'appel à une Église fraternelle, à une plus grande participation des laïcs ainsi que la dénonciation du cléricalisme et du machisme sont des demandes centrales dans toutes les Églises locales. La question d'un diaconat pour les femmes a été soulevée dans différentes régions du monde et a été reprise - certes très brièvement - dans le document préparatoire du synode, l' "Instrumentum laboris" (2023). On peut lire au point 2.3 des fiches de travail : "Les assemblées continentales du Moyen-Orient, d'Amérique latine, d'Océanie et d'Europe ainsi que les synthèses de nombreuses conférences épiscopales demandent de reconsidérer la question de l'accès des femmes au diaconat. Est-il possible de le prévoir, et sous quelle forme ?"¹ Lors du synode lui-même, le diaconat des femmes a été un sujet de discussion, comme l'ont rapporté plusieurs participantes au synode, et dans le document final, le "rapport de synthèse" intitulé "A Synodal Church in Mission", il est fait référence au diaconat des femmes à plusieurs endroits : surtout dans le contexte du renouvellement fondamental de l'Église dans le sens d'une Église diaconale aux côtés des personnes dans le besoin et de l'importance qui revient ici à un diaconat renouvelé.² Il est très clairement question d'une Église fraternelle et de l'égalité des hommes et des femmes, fondée sur le baptême, qui implique une "coresponsabilité à chaque niveau de la vie de l'Église"³. Des positions différentes, lit-on dans le sous-chapitre sur "Les femmes dans la vie et la mission de l'Église", "ont été exprimées en ce qui concerne l'accès des femmes au ministère diaconal. Pour certains, une telle démarche serait inacceptable, car elle impliquerait une discontinuité avec la Tradition. Mais pour d'autres, l'ouverture de l'accès des femmes au diaconat rétablirait la pratique de l'Église primitive.

D'autres réfléchissent encore pour savoir si c'est une réponse appropriée et nécessaire aux signes des temps, conformément à la tradition, et une réponse qui pourrait trouver un écho dans le cœur de beaucoup de ceux qui cherchent une nouvelle énergie et une nouvelle vitalité dans l'Église". La "réflexion sur la théologie du diaconat"⁴, et la "recherche théologique et pastorale sur l'accès des femmes au diaconat devrait être poursuivie", en se référant en particulier aux résultats de la Commission sur le diaconat féminin créée par le Pape et aux études théologiques, historiques et exégétiques entreprises jusqu'à présent, sont d'une grande

¹ XVI^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SYNODE ÉVÊQUE, Instrumentum laboris pour la première session (octobre 2023). Synode 2021-2024 Communion, partage, mission, n° 2.3, p. 50, in : https://www.dbk.de/fileadmin/redaktion/diverse_downloads/presse_2023/2023-Instrumentum-laboris-TED.pdf (16.3.2024). Les présentes réflexions sont développées plus avant dans un article pour la revue "Diakonia", qui paraîtra en 2024.

² XVI^e Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques. Première session (4-29 octobre 2023). Rapport de synthèse. Vers une Église synodale en mission, in : <https://www.synod.va/content/dam/synod/assembly/synthesis/german/2023.10.28-DEU-Synthesis-Report.pdf> (16.3.2024) : Dans la première partie, chapitre 4.4 "Les pauvres, protagonistes sur le chemin de l'Église", il est question du diaconat : "Dans le cadre de la réorientation du ministère diaconal, il convient de promouvoir une orientation plus résolue vers le service des pauvres".

³ Dans la deuxième partie, au chapitre 9 sur "Les femmes dans la vie et la mission de l'Église", on peut lire au point b) : "En Christ, les femmes et les hommes sont revêtus de la même dignité baptismale et reçoivent de manière égale la diversité des dons de l'Esprit (cf. Gal 3,28). Les hommes et les femmes sont appelés à former une communauté caractérisée par une coresponsabilité non concurrente qui doit être mise en œuvre à tous les niveaux de la vie de l'Église. Comme nous l'a dit le pape François, nous sommes ensemble "un peuple appelé et convoqué par la force des Béatitudes".

⁴ Cf. rapport de synthèse, 2e partie, chapitre 9, k. La théologie du diaconat s'inscrit dans le contexte de réflexions théologiques ministérielles fondamentalement nouvelles, contre le cléricalisme et le machisme.

importance. Les "résultats de ces recherches devraient être présentés à la prochaine session de l'Assemblée du Synode".⁵ En date du 14 mars 2024, le pape François a décidé de transférer le sujet à un groupe de travail séparé.

La question des femmes dans le ministère diaconal n'est pas une question réservée aux Églises du Nord, mais elle émerge justement aussi dans les contextes du Sud. Il y a des régions du monde où le diaconat des femmes - comme en Amazonie - est un thème existentiel pour la survie de communautés souvent difficiles d'accès, et d'autres régions - comme l'espace germanophone - où le diaconat des femmes est devenu, depuis la fin des années 1990, un thème central du travail des associations féminines et du travail théologique qui les accompagne. C'est précisément dans ce contexte qu'est né le "réseau Diaconat des femmes". Suite au synode sur l'Amazonie, le pape François a publié l'exhortation post-synodale "Querida Amazonia" (2020) ; le pape rend certes hommage aux activités missionnaires et pastorales des femmes dans la région amazonienne, mais il marque une nette ligne de démarcation avec le ministère sacramentel en soulignant l'impossibilité pour les femmes de "représenter" Jésus-Christ, et il ne nomme pas le diaconat des femmes - même s'il a été un vaste sujet lors du synode.⁶ Des processus synodaux sont en cours dans différentes régions du monde ces dernières années; en Irlande et en Australie, la question des ministères pour les femmes est un sujet de discussion, et en Allemagne, cinq assemblées synodales se sont tenues entre janvier 2020 et mars 2023 dans le cadre de la voie synodale. Dans le forum 3 "Les femmes dans les services et les ministères de l'Église", un texte de base a été élaboré avec des perspectives bibliques et historiques, systématiques, théologiques et pastorales sur le protagonisme des femmes dans l'Église, et le vote sur les femmes dans les ministères sacramentels et le diaconat des femmes, qui se réfère au texte d'action, a été adopté par l'assemblée synodale - également avec la majorité des 2/3 des évêques.⁷ La tâche des prochaines années consistera à approfondir ces perspectives dans le travail théologique et scientifique et à les intégrer dans le processus synodal de l'Église universelle. Le vote se réfère aux "Thèses d'Osnabrück" (décembre 2017), qui indiquent clairement que ce n'est pas l'admission des femmes au ministère qui doit être justifiée, mais leur exclusion, et que la structure des ministères doit être modifiée de manière à inclure les femmes de manière équitable et à permettre à l'Église de s'accomplir à nouveau comme une Église diaconale, aux côtés des pauvres et des nécessiteux.⁸

Les débats sur le diaconat féminin au sein de la voie synodale et aussi du synode mondial le montrent clairement : il s'agit de clarifier fondamentalement l'ancrage théologique ministériel du diaconat féminin. Le diaconat féminin est-il lié à une ordination, comme le montrent les formulaires liturgiques du premier millénaire, ou seulement à une "bénédition" ?⁹ Dans ce cas, le diaconat féminin serait compris comme un simple mandat diaconal pour le service dans l'Église. Mais cela correspond-il à l'égalité des droits entre hommes et femmes, comme l'a souligné Vatican II (par exemple dans GS 29), et cela correspond-il à la

⁵ Rapport de synthèse, 2e partie, chapitre 9, n.

⁶ Cf. le pape François, Exhortation apostolique post-synodale QUERIDA AMAZONIA, 2020, http://w2.vatican.va/content/francesco/de/apost_exhortations/documents/papa-francesco_esortazione-ap_20200202_querida-amazonia.html (16.3.2024; en abrégé: QA): le pape François prend ici explicitement position contre l'ordination sacramentelle des femmes, cela est justifié par une typologie des sexes comprise de manière essentialiste et une "théologie de la femme" correspondant au "génie" des femmes: "Jésus-Christ se présente comme l'époux de la communauté célébrant l'eucharistie sous la forme d'un homme qui la préside comme signe de l'unique prêtre". (QA 101)

⁷ Sur la voie synodale, voir Margit Eckholt, *Ins weltweite Gespräch um Synodalität eintreten. Der Synodale Weg der römisch-katholischen Kirche in Deutschland im Zusammenhang des weltkirchlichen synodalen Prozesses*, dans : *Anzeiger für die Seelsorge. Zeitschrift für Pastoral und Gemeindepraxis* 132 (2023) 20-23; la même: "Den Reichtum der gegensätzlichen Spannungen aufnehmen". *Der Synodale Weg als geistlicher Prozess*, dans: *ok ordenskorrespondenz. Zeitschrift für Fragen des Ordensleben* 64 (2023) 398-410 ; dies, *Zwischen Enttäuschung und Hoffnung. Der Synodale Weg der römisch-katholischen Kirche in Deutschland*, in : *ET Studies* 2/2023, 317-327

⁸ Cf. les thèses d'Osnabrück, dans : Margit Eckholt e.a. (éd.), *Frauen in kirchlichen Ämtern. Reformbewegungen in der Ökumene*, Freiburg/Göttingen 2018, 465-476, 476: "Nous continuerons à apporter des contributions théologiques à la différenciation nécessaire entre l'ouverture du diaconat et d'autres ministères aux femmes au sein de l'unique ordo (sacramentel). Le diaconat, en tant que ministère pour les hommes et les femmes, renforce l'orientation diaconale fondamentale de l'Église".

⁹ Dans son exposé sur la journée d'étude "La collaboration des femmes et des hommes dans le service et la vie de l'Église" lors de l'assemblée plénière de printemps de la DBK le 20.02.2013 à Trèves, le cardinal Walter Kasper parle, en ce qui concerne le ministère de diacre, d'une "bénédition", cf. : http://www.dbk.de/fileadmin/redaktion/diverse_downloads/presse_2012/2013-035-Studientag-FVV-Trier_Vortrag-K-Kasper.pdf (16.4.2023)

présence diaconale réelle de femmes hautement qualifiées et professionnellement formées, qui assument déjà des tâches de direction diaconale dans les nombreux endroits où la détresse crie vers le ciel ? L'accès des personnes de tout sexe au ministère sacramentel correspond à la perspective de l'égalité des sexes présentée par la constitution pastorale "Gaudium et Spes". Dans ce contexte, il est important de développer, en ce qui concerne le diaconat féminin, des figures d'argumentation théologique autonomes, ne concernant pas (uniquement) l'ordination sacerdotale des femmes, à l'instar de la formation du diaconat permanent dans le sillage du renouvellement de la théologie des ministères au Concile Vatican II.¹⁰ La question du diaconat féminin doit être discutée en lien avec une réflexion sur la signification théologique et pastorale du diaconat (permanent) dans le contexte d'une Église diaconale.

Lorsque le pape François prend position contre l'établissement d'un ministère sacramentel pour les femmes, il invoque un "réductionnisme", comme si les femmes "ne se voyaient accorder un statut dans l'Église et une plus grande participation que si elles étaient admises aux ordres sacrés" (QA 100). Il parle de la réduction de la compréhension de l'Église à une "structure fonctionnelle" (QA 100) ; "une telle vision serait en réalité une limitation des perspectives : elle nous orienterait vers une cléricisation des femmes et diminuerait la grande valeur de ce qu'elles ont déjà donné, tout en conduisant subtilement à un appauvrissement de leur indispensable contribution" (QA 100). C'est pourquoi, selon l'exhortation qui fait suite au Synode sur l'Amazonie, il s'agit pour lui de "faire émerger d'autres ministères et charismes spécifiquement féminins" qui "répondent aux besoins particuliers des peuples amazoniens en ce moment de l'histoire" (QA 102). L'institution d'un diaconat féminin autonome sans ordination ne peut cependant pas être une issue à une telle "cléricisation" des femmes - qui n'est bien sûr ni souhaitée ni voulue - ni aux débats théologiques non résolus sur un ministère sacramentel pour les femmes.

Avec la lettre "Omnium in mentem" (26 octobre 2009), le pape Benoît XVI avait préparé des voies pour poursuivre la réflexion sur la représentation du Christ dans le ministère diaconal. Le diacre est ordonné "ad ministerium" (cf. LG 29), il représente Jésus-Christ en tant que "diakonos", et non Jésus-Christ en tant que "caput", tête.¹¹ Certes, ces deux figures de la représentation sacramentelle vont de pair, aucune hiérarchisation ne peut être introduite ici, ce qui dévaloriserait précisément le ministère diaconal dans sa signification sacramentelle. Mais la différenciation des perspectives de la sacramentalité permet une réflexion sur l'expression autonome du diaconat et contribue à définir davantage l'Église comme "Église diaconale". C'est précisément dans ce contexte qu'il sera important de dégager la qualité d'un diaconat féminin à comprendre comme sacramentel, à partir de la pratique diaconale concrète des femmes et au service de l'Église diaconale. Cette clarification fondamentale de l'ancrage théologique ministériel du diaconat féminin est une tâche particulière dans l'échange interculturel entre les deux sessions du Synode mondial.

16.3.2024

¹⁰ Cf. à ce sujet : Margit Eckholt, *Ohne die Frauen ist keine Kirche zu machen. Der Aufbruch des Konzils und die Zeichen der Zeit*, Ostfildern 2012, p. ex. 62-65.

¹¹ Pape Benoît XVI, Lettre apostolique sous forme de "Motu Proprio" *Omnium in Mentem*, par laquelle certaines normes du Code de droit canonique sont modifiées, in : http://www.vatican.va/content/benedict-xvi/de/apost_letters/documents/hf_ben-xvi_apl_20091026_codex-iuris-canonici.html (16.3.2024) Cf. à ce sujet : Sabine Demel, *Frauendiakonats als Endstation - Weiterdenken verboten ?* dans : *Theologie und Glaube* 102 (2012) 275-286. Dans ce contexte, il convient également de discuter de la question de savoir si le Christ n'est pas déjà représenté en tant que "tête" lors de l'administration du baptême - un service également possible pour les laïcs. Dans cette mesure, les débats sur l'"Omnium in Mentem" et le diaconat restent ouverts.

Réseau Diaconat des femmes - Genèse, objectifs et tâches

Irmentraud Kobusch et Dr. Jutta Mader-Schömer

La revendication de l'ordination de femmes comme diacres joue un rôle prépondérant dans le débat sur la participation équitable des femmes à la mission et aux ministères de l'Église. Le réseau Diaconat des femmes¹² la défend depuis plus de 25 ans - avec conviction et imperturbabilité, bien qu'il ait été l'objet de nombreuses attaques et ignoré pendant des années. Il est soutenu par ses membres, en particulier par les deux associations féminines KDFB (Katholischer Deutscher Frauenbund) et kfd (Katholische Frauengemeinschaft Deutschlands) à tous les niveaux, mais aussi de plus en plus par les conseils diocésains et catholiques et le ZdK (Comité central des catholiques allemands). Tous ensemble, nous donnons ainsi un signal pour la participation des femmes au ministère ecclésiastique et pour un autre visage de l'Église.

Pour le réseau, il ne s'agit en aucun cas de l'expression d'une stratégie cachée visant à atteindre le sacerdoce éventuellement voulu pour les femmes. Ce qui nous porte et nous anime, c'est la conviction de la grande importance du ministère du diaconat permanent en tant que ministère autonome au sein de l'Ordo, avec un profil propre et une vocation spécifique.

1. Une revendication qui a une longue histoire

La revendication du diaconat des femmes a une longue histoire. Dès le début du XXe siècle, des voix se sont élevées pour évoquer le diaconat des femmes dans le contexte de la réflexion naissante sur la place des femmes dans l'Église. Le futur cardinal munichois Faulhaber s'est exprimé à ce sujet en 1912. Dans les années 1930, Edith Stein a également déploré une détérioration par rapport aux premiers temps de l'Église, où les femmes avaient des fonctions officielles en tant que diaconesses ordonnées. Ce ne sont là que quelques exemples.

Les efforts déployés dans les années 1950 pour (ré)introduire le diaconat permanent en tant que ministère autonome de l'Église - après avoir été réduit pendant des siècles à une étape transitoire pour les hommes sur le chemin du sacerdoce - se sont expressément interrogés sur le diaconat pour les femmes. En Allemagne, des femmes ont participé aux mouvements de recherche visant à faire revivre et à profiler le ministère de diacre de l'Église ancienne. Pour ne pas alourdir les efforts en vue du diaconat permanent pour les hommes mariés, la question des femmes n'a pas été poursuivie. Les femmes ont renoncé. Certains pionniers du mouvement diaconal allemand l'ont expressément regretté par la suite. C'était une mauvaise décision, il aurait fallu insister sur l'admission des deux sexes.

Avec la constitution dogmatique "Lumen gentium" (LG 29), le diaconat permanent a été réintroduit en 1964 par le Concile Vatican II. Malheureusement, il ne concerne que les hommes. Les voix isolées de pères conciliaires, par exemple l'archevêque Paul J. Hallinan d'Atlanta (USA), qui se sont prononcées en faveur de l'intégration des femmes dans l'ordre du diaconat, n'ont pas été prises en compte.

Ainsi, l'institution du diaconat reste à ce jour inachevée, incomplète.

Cela a été reconnu immédiatement après le Concile. Un large débat s'est alors engagé, non seulement dans les pays germanophones et d'Europe occidentale, mais aussi au Canada et aux États-Unis. En 1974, le "synode de Würzburg" (synode commun des diocèses de la République fédérale d'Allemagne), après avoir longuement discuté et demandé plusieurs avis d'experts, a adressé au pape le vote suivant : "...examiner la question du diaconat des femmes conformément aux connaissances théologiques actuelles et, compte tenu de la situation pastorale actuelle, autoriser éventuellement des femmes à être ordonnées diacres".

Ce vote est resté sans réponse jusqu'à aujourd'hui. Il est aujourd'hui plus que jamais d'actualité.

La revendication du diaconat des femmes a été maintenue. Entre 1990 et 1995, des groupes de travail sur le diaconat des femmes ont été créés dans de nombreux diocèses, souvent en lien avec les associations féminines. Ce travail s'est également poursuivi après la lettre apostolique "ordinatio sacerdotalis" (1994) de

¹² <https://diakonat.de/>

Jean-Paul II, qui a établi l'impossibilité de conférer l'ordination sacerdotale aux femmes avec une haute autorité magistérielle - même si elle est encore contestée aujourd'hui.

Un débat théologique intense s'est développé sur la compréhension et le profil du diaconat et du diaconat féminin.¹³ Le réseau Diaconat des femmes a pris une part importante à ces développements. Il a été fondé en 1997 à la suite d'un congrès international sur le diaconat des femmes, dans le but de créer un réseau et de défendre le thème.

2. Une revendication profilée

Dans l'engagement inlassable du réseau pour l'introduction du diaconat permanent sacramentel pour les femmes se rejoignent, à notre avis, des perspectives qui sont décisives pour l'avenir de l'Eglise, notamment face à l'ampleur inconcevable des cas d'abus.

Ainsi, l'accent a été mis dès les statuts sur le développement de l'Eglise en tant que lieu d'action diaconale. Le réseau a pour objectif : "...un renouvellement de l'Eglise dans le sens d'une Eglise servante, d'une Eglise diaconale, dans laquelle les femmes et les hommes vivent ensemble et sur un pied d'égalité le service de Jésus-Christ et initient, accompagnent et organisent la diaconie sur place".

Pour le réseau Diaconat de femmes, il est substantiel de fonder et de lier la revendication du diaconat des femmes à la revendication d'une Eglise diaconale.

Les trois activités fondamentales de l'Église - martyria / proclamation, diakonia / service au prochain et liturgia / service de Dieu - sont ensemble l'expression et la réalisation de l'essence de l'Église. C'est par eux que Jésus-Christ devient visible dans l'action de l'Église, sa prédication, sa pratique de vie et son action de salut. Jésus-Christ a été au service des hommes. Il l'a affirmé : Je ne suis pas venu pour régner, mais pour servir (Mc 10, 45 / Mt 20, 28). C'est ainsi qu'il a vécu en s'occupant des pauvres et des petits, en s'occupant de ceux qui sont dans le besoin à tous points de vue. Il a entendu leur appel, a vu leur détresse et a changé leur situation en les aidant et en les guérissant. Il a donné à ses disciples la mission d'annoncer le royaume de Dieu et de guérir (Lc 9, 2).

La diakonia vécue à la suite de Jésus est donc profondément et fondamentalement une mission et un mandat de l'Église : l'annonce de la Bonne Nouvelle par la parole et par l'action de guérison. Le pape Benoît XVI l'a formulé de manière grandiose dans sa première encyclique "Deus Caritas est" en 2005 : *"Exercer la charité pour les veuves et les orphelins, pour les prisonniers, pour les malades et les nécessiteux de quelque nature qu'ils soient, fait partie de l'essence de l'Église au même titre que le service des sacrements et l'annonce de l'Évangile. L'Église ne peut pas plus faire l'impasse sur le service de la charité que sur le sacrement et la parole"*. (22) *"...Le service de la charité n'est pas pour l'Église une sorte d'activité de bienfaisance que l'on pourrait laisser à d'autres, mais il fait partie de son essence, il est l'expression indispensable de son essence même"*. (25). A l'avenir, l'Eglise devra vivre cette dimension beaucoup plus clairement que jusqu'à présent. Les expériences de la pandémie de Corona l'ont démontré une fois de plus de manière tout à fait différente et insistante. Il ne suffit pas de déléguer le soin des pauvres à des institutions (Caritas, services sociaux, service social des femmes catholiques, etc.), aussi indispensables soient-elles. Elle doit être au centre de l'action de l'Église.

Le ministère du diaconat reproduit cette succession du Christ serviteur dans la structure des ministères de l'Église. Le diaconat est le service de direction pour la diaconie. Cette compréhension du ministère du diaconat est désormais largement acceptée.¹⁴ Celui qui remplit ce ministère est responsable de la visibilité

¹³ A titre d'exemple pour le développement théologique, on peut citer ici, parmi l'abondante littérature, les ouvrages suivants HÜNERMANN, PETER et autres : Diakoniat. Ein Amt für Frauen in der Kirche-Ein frauengerechtes Amt? Ostfildern 1997 ; REININGER, DOROTHEA : Diakoniat der Frau in der einen Kirche, Ostfildern 1999 ; KUBERA, URSULA / PATT, STEFANIE (Hg) : Brannte nicht unser Herz. Der erste Diakonatskreis für Frauen: Erfahrungen und Visionen., 2 éd. Ostfildern 2004 ; WINKLER, DIETMAR W. (éd.) : Diakoniat der Frau. Befunde aus biblischer, ostkirchlicher, liturgischer und systemisch-theologische Perspektive, Vienne 2010.

¹⁴ cf. plus récemment : KIESSLING, KLAUS / WODTKE-WERNER, VERENA (Hg) : Das Gesicht der Kirche im Alltag der Menschen? Der Ort des diakonischen Amtes in einer diakonischen Kirche, Ostfildern 2023.

et de l'expérience de la diakonia dans tous les lieux d'Église : L'œil/l'oreille de l'Église auprès des pauvres, la solidarité fraternelle avec tous les hommes, l'élargissement du regard de l'Église, la détection de la détresse et des carences dans les recoins de la communauté, la construction de ponts et l'approche des marges, comme l'a demandé le pape François. Le ministère du diaconat porte le souci des hommes au centre, au cœur de l'Église. Il l'interprète dans la prédication et lui donne une voix dans la liturgie.

Par le ministère du diaconat, c'est l'Église elle-même qui va à la rencontre des gens, qui les aide et les guérit et qui prend en compte leurs besoins dans la proclamation et la liturgie de la communauté.

Toutes les tâches du diaconat sont au service de cette mission unique et centrale. Une étude du Centre international du diaconat montre clairement que la majorité des diacres voient les choses de cette manière, ébranlant ainsi une conception traditionnelle du ministère. Beaucoup ne se voient pas isolés, à l'autel, principalement dans le service liturgique. Mais au milieu des gens, pour les gens et avec les gens, en particulier les marginaux, les pauvres.

Mais c'est précisément cette compréhension du ministère du diaconat qui ne peut être réalisée de manière crédible sans les femmes diacres. En une image, on peut dire que sans les femmes diacres, le diaconat en tant que ministère de l'Église ne respire pour ainsi dire que sur un poumon. De nombreux diacres sont aujourd'hui de cet avis.

3. Une demande concrétisée

En de nombreux endroits, les femmes agissent déjà comme des diacres. Elles sont perçues par les hommes comme agissant en tant que diacres à la suite de Jésus-Christ. Et les femmes ressentent la vocation au ministère de diacre.

Le réseau, avec les cercles de diaconie dont il est responsable, offre à ces femmes la possibilité et un lieu spirituel pour explorer leur vocation de diaconesse, la clarifier, la vivre et acquérir les compétences dont une diaconesse du futur a besoin. Jusqu'à présent, le "réseau Diaconat des femmes" a qualifié des femmes pour des *services de direction dans une Église diaconale* dans le cadre de trois cercles de diaconat (1999-2002 ; 2003-2006 ainsi que 2020-2024). Le réseau a choisi le titre de "*leadership dans une Église diaconale*" après une notification du Vatican en 2001, qui déclarait que les cours de préparation au diaconat pour les femmes n'étaient pas autorisés dans l'Église catholique. Vingt-trois femmes ont suivi les deux précédents cercles de diaconat. Le 3e cercle de diaconat, qui vient de s'achever, a permis à 13 femmes de suivre un chemin de vocation spirituelle et d'apprendre à vivre avec la tension et la douleur liées au fait que l'ordination des diaconesses n'existe toujours pas à l'heure actuelle. Et on ne sait pas du tout quand elle aura lieu. La formation continue leur permet d'acquérir des compétences et des connaissances qui les rendent aptes à assumer des tâches de direction diaconale dans différents lieux d'Église.

Le réseau donne ainsi une nouvelle fois un signe constructif, créatif et très personnel en faveur du diaconat sacramentel des femmes. Il contribue au développement et au profilage d'une forme viable du diaconat des femmes, qui est sans cesse réclamée par de nombreuses parties.

4. une revendication avec un potentiel de réalisation - maintenant

Le moment est propice. Le moment est venu. Les arguments sont sur la table : De nombreux chercheurs* s'accordent à dire que l'Église peut renouer avec la tradition d'un "ministère féminin" qui a existé durant le premier millénaire.¹⁵ Les recherches les plus récentes et les formulaires de consécration qui ont été conservés prouvent, selon eux, la sacramentalité de ce ministère. La question très discutée de l'unité de l'Ordo est déterminée par des chercheurs* renommés avec le Concile Vatican II comme une unité dans la diversité des ministères et donc non plus de manière hiérarchique. Cette diversité dans l'unité du ministère doit être comprise, après une modification du droit canonique de 2009, dans le

¹⁵ REININGER, DOROTHEA : Diakoniat der Frau in der einen Kirche. Diskussionen, Entscheidungen und pastoral-praktische Erfahrungen in der christlichen Ökumene und ihr Beitrag zur römisch-katholischen Diskussion. Avec une préface de l'évêque Karl Lehmann. Ostfildern, 1999.

sens d'une représentation qualitativement différenciée du Christ. Le diacre/la diaconesse est ordonné(e) au "service" et non au "sacerdoce". Si le presbytérat et le diaconat sont qualitativement distincts, il n'est pas théologiquement convaincant d'appliquer l'interdiction d'ordonner des femmes au diaconat. Des propositions de voies praticables en droit canonique pour l'introduction immédiate du diaconat des femmes - par exemple par la voie d'un indult - existent depuis des années.¹⁶ Et aussi l'indication que la demande d'ouverture du diaconat concerne le service, et non l'exercice clérical du pouvoir : "La "présence insistante" des femmes est également nécessaire dans le service, certes au service d'autres femmes, mais au service des pauvres et des délaissés de la société, pour lesquels "l'Église" n'est qu'un lieu vers lequel on peut se tourner avec angoisse".¹⁷

Nous voyons à travers cette citation, lors de nombreuses conférences et assemblées, par exemple la conférence "Filles fortes de Dieu" en septembre 2023 à Leipzig (et virtuellement dans le monde entier), que la demande d'ordonner des femmes diaques se fait jour dans de nombreuses régions de l'Église universelle.¹⁸ C'est ce que montre l'initiative des supérieures religieuses, c'est ce qu'a également montré le Synode amazonien. Dans son intervention (p. 2-6), Madame Dr Eckholt a très clairement fait référence au vote du Chemin synodal 2023 en Allemagne et aux demandes formulées en divers endroits de l'Église universelle.

5. une exigence avec un potentiel de réforme pour l'ensemble de l'Église

L'introduction prochaine du diaconat sacramentel des femmes serait un signal extrêmement important. Depuis son introduction, le ministère du diaconat est un ministère ordonné en évolution - un ministère qui se développe de manière très différente dans l'Église universelle, dont la forme s'adapte à l'Église locale et à la situation pastorale, qui s'inculture dans la situation culturelle respective, à des rythmes différents. Le diaconat sacramentel des femmes pourrait être conçu de manière analogue.

Avec des femmes et des hommes ensemble et en partenariat dans le ministère sacramentel du diaconat, il est possible de développer rapidement et en accord avec l'Église universelle et l'œcuménisme un modèle pour un nouveau visage de l'Église :

- pour une Église diaconale crédible
- pour une Église qui commence enfin à réaliser et à vivre la coexistence équivalente des femmes et des hommes
- pour une Église qui renonce enfin à vouloir créer des ministères spéciaux pour les femmes
- pour une Église qui fait face au développement historique, à la conditionnalité, à la variabilité et à la mutabilité de ses ministères et qui considère cela comme une chance
- pour une Église qui inculture ses ministères dans le contexte social et culturel de l'Église universelle et qui relève les défis pastoraux
- pour une Église qui libère sa conception du ministère de l'étroitesse du service sacerdotal et de l'autorité eucharistique qui y est liée
- pour une Église qui se détourne des abus de pouvoir et de la sacralisation du ministère, qui va aux marges et vit l'Évangile du Christ serviteur.

Pour le "Réseau Diaconat des Femmes", l'engagement en faveur de l'ordination des femmes au ministère du diaconat est un engagement passionné pour un avenir diaconal crédible de l'Église et pour une structure des ministères qui ne veut être rien d'autre qu'un signe et un instrument de l'amour de Dieu auprès tous les hommes.

¹⁶ cf. ANUTH, BERNHARD SVEN : Möglichkeiten und Konsequenzen eines sakramentalen Frauendiakonats. Kanonistische Perspektiven. Dans : ANUTH, BERNHARD SVEN / DENNEMARCK, BERND / IHLE, STEFAN (éd.): Von Barmherzigkeit und Recht will ich singen, p. 41-70, Regensburg, 2020.

¹⁷ [Religieuses, diaconesses Questions et réponses : Pourquoi le ministère des religieuses/diaconesses serait-il bénéfique ? | Rapport Global Sisters \(globalsistersreport.org\)](#), consulté le 01.05.2024. Traduit par google

¹⁸ Cf. KIESSLING, KLAUS / WODTKE-WERNER, VERENA : Das Gesicht der Kirche im Alltag der Menschen? Der Ort des diakonischen Amtes in einer diakonischen Kirche. Ostfildern, 2023, qui donne la parole à des porte-parole profilés d'un diaconat profilé pour la promotion du développement diaconal de l'Église, y compris dans l'Église universelle.

Appel aux membres du Synode mondial sur le diaconat des femmes



Chers membres du Synode

Lors de l'assemblée des Supérieures générales de l'UISG (Unione Internazionale delle Superiore Generali = Union internationale des Supérieures générales) à Rome en 2016, nous, Supérieures générales, avons demandé en audience au pape François de permettre aux femmes d'accéder à l'ordination diaconale.

Cette demande a été présentée à nouveau au Saint-Père lors de l'assemblée de l'UISG 2019.

Convaincue de la vocation des femmes au service diaconal, j'ai volontiers accédé à la demande du *réseau Diaconat des femmes* d'organiser un autre 3e cycle d'études dans notre maison mère de Waldbreitbach, et j'en ai informé notre évêque diocésain de Trèves dans une lettre.

En septembre 2020, nous avons accueilli 16 participantes de 10 diocèses allemands à Waldbreitbach. Ce sont des femmes qui se sentent appelées par Dieu au diaconat et qui veulent suivre leur désir de servir le Christ dans leur prochain.

Ils s'engagent avec dévouement et responsabilité dans l'Église, dans leurs paroisses, dans des institutions diaconales, dans leurs familles et dans les domaines professionnels les plus divers. Des personnes se confient à eux dans les situations de vie les plus diverses, souvent existentielles, et souhaitent, grâce à cette relation de confiance, recevoir l'onction des malades, le baptême ou le sacrement de mariage.

En tant que franciscaines, nous sommes aux côtés de ces femmes et prenons très au sérieux leur désir d'être ordonnées sacramentellement diacres ; ainsi que les blessures qu'elles subissent souvent en raison du rejet de leur vocation.

J'ai le plus grand respect pour l'engagement et la persévérance de ces 'mulieres probatae', en qui l'Esprit de Dieu habite depuis leur baptême. C'est lui qui les guide et qui maintient en eux le désir de ce ministère.

Bien que l'ordination sacramentelle de diacre ne soit toujours pas autorisée dans notre Église à ce jour, ces femmes persévèrent et se soumettent aux exigences exigeantes du cursus de trois ans.

Dieu a répandu son Esprit Saint sur tous et leur a donné ses dons, ses charismes, pour le bien de tous.

Chers membres du Synode, je vous demande de tout cœur d'honorer l'appel du Seigneur adressé à ces femmes, de ne pas en éteindre l'esprit et de décider enfin de la voie à suivre pour l'ordination des diaconesses.

Unis dans la prière

A handwritten signature in black ink, reading 'Sr. Edith-Maria Magar'.

Sœur Edith-Maria Magar OSF

Supérieure générale des Franciscaines de Waldbreitbach

Expériences et voix de diplômées

La troisième formation continue "Diakonische Leitungsdienste für Frauen" s'est terminée le 13 avril par une fête de clôture dans l'église de la maison mère des sœurs franciscaines de Waldbreitbach. L'évêque auxiliaire Ludger Schepers (Essen) a présidé la célébration eucharistique. Toutes les diplômées se sont impliquées dans la préparation et l'organisation de la messe et de la cérémonie.



WB Schepers

13 diplômées

Équipe et responsables de cours

© A. Dlugos / Réseau Diaconat des Femmes

L'ampleur de la formation et les conditions requises ont failli me décourager. J'y ai longuement réfléchi. L'action diaconale a toujours eu une grande importance dans ma famille, l'engagement social et ecclésial allait de soi. Lorsqu'il s'est agi de choisir des études, j'aurais peut-être opté pour la théologie - pour devenir prêtre. Je suis donc devenue médecin, ce qui n'était pas une décision embarrassante. Le cercle de diacres a été pour moi l'occasion de me pencher sur ma vocation. Quelle est ma place dans la vie ? Où est mon lieu de prédication ? Où Dieu devient-il visible pour moi et pour les autres ? Ces trois années ont contribué à rendre ma foi plus vivante. Je parcours la vie avec un regard éveillé et je vois lequel de mes talents est demandé où. Personne n'a personnellement le droit d'être consacré, mais les communautés ont aussi le droit d'avoir des femmes consacrées.

Dr. Gabriele Komesker, psychiatre pour enfants et adolescents

J'ai été dans l'enseignement pendant 25 ans et j'ai enseigné la religion catholique. Mais je sentais cette insatisfaction en moi. J'avais le sentiment de ne pas être à la bonne place. Il était important pour moi de participer à la formation continue du réseau. Il y a cette vocation, ce feu qui vient de l'intérieur. Il y a cette voix qui dit : lève-toi, continue ! Ces résistances au sein de l'Église n'ont rien à voir avec la foi. Ma persévérance, si. C'est pourquoi je suis optimiste.

Claudia Köring, ancienne enseignante de lycée

La voix des femmes manque dans notre Église. C'est pourtant nous qui sommes souvent actives, à titre professionnel ou bénévole, dans les domaines de la diaconie. Il serait si important que nous, les femmes, puissions vivre notre vocation. La décision de participer à la formation continue pour les responsables diaconaux a grandi en moi au fil des années. De nombreuses coïncidences se sont produites. J'ai senti que Dieu me guidait et que ma vocation était ici. Après la formation, je continue à essayer de vivre ce qui m'est possible. Je dirige depuis longtemps différents projets dans ma paroisse. Le cours est pour moi un grand enrichissement pour le travail dans la paroisse. Ce qui me passionne, c'est le souci des gens, en particulier des défavorisés, des malades et des pauvres. Ce souci doit à nouveau être porté au cœur de l'Église. Et si l'ordination de diacre a lieu un jour, je dirai oui.

Dr Stefanie Heller, médecin

Il manque à l'Église catholique romaine des siècles de co-responsabilité et de co-conception féminines de la manière dont l'Église apparaît dans le monde. Au cours de tous ces siècles, comme aujourd'hui, il y a eu des femmes enthousiastes, talentueuses, appelées et appropriées. La vocation n'est pas une question de sexe.

Il est incompréhensible pour moi que l'on prêche Dieu dans l'Église, mais que l'on méprise ses appels. Il est extrêmement blessant que les femmes et leurs vocations soient encore systématiquement ignorées.

C'est un abus de pouvoir et un mépris des hommes et des femmes.

L'Église ne peut s'engager de manière convaincante pour le monde, pour la dignité humaine et les droits de l'homme - et cet engagement est nécessaire de toute urgence - que si, entre autres, elle autorise les femmes à exercer tous les ministères.

Plus personnellement, à l'adolescence, j'ai compris que je voulais suivre celui qui avait "les paroles de la vie éternelle" (Jn 6,68). J'ai ressenti comme une divergence le fait que la Loi fondamentale garantisse aux femmes l'égalité de dignité, mais que l'Église catholique refuse systématiquement cette égalité aux femmes en vertu du droit ecclésiastique.

Lorsque j'ai appris l'existence du réseau Diaconat des femmes, j'y ai laissé un message leur demandant de m'informer lorsqu'un nouveau cours serait lancé.

Je n'ai parlé de ma participation au cours qu'à quelques personnes. Leur réaction a été encourageante. Leur avis était clair : il y a deux possibilités, partir ou travailler au changement. Ils ont trouvé que c'était une bonne chose que je veuille travailler au changement. J'ai été particulièrement impressionné par ce qu'ils n'ont pas dit. Aucun d'entre eux n'a été surpris que je veuille suivre cette voie. Ils m'ont ainsi confirmé que l'engagement dans l'Église, pour les gens et le témoignage de foi qui y est lié me convenaient.

La formation continue au ministère diaconal de direction, l'engagement théologique et humain dans la voie synodale et les publications d'histoires personnelles de vocation de femmes (ndlr : Philippa Rath "Parce que Dieu le veut ainsi") m'ont encouragée. Cela a confirmé que je suis une parmi tant d'autres et que ma vocation est tout à fait normale. Je souhaite que les vocations soient enfin perçues et valorisées par tous. Beate Wittenbrink, Diplôme en travail social et Praticien alternatif en psychothérapie

Un jour, par un énorme hasard, je me suis retrouvé dans une église où se déroulait une ordination diaconale. J'ai été complètement enthousiasmé et j'ai eu un effet "aha" : c'est ce que je veux. J'ai accompagné des enfants de la communion pendant de nombreuses années en tant que catéchiste. L'idée s'est installée, le désir de travailler dans la diaconie. Même si, bien sûr, on me disait : 'Oublie ça, tu es une femme'. En faisant des recherches, je suis tombée sur le réseau Diaconat des femmes. C'était exactement ce que je voulais, même si, vu les conditions préalables, notamment les études de théologie, je devais d'abord voir comment je pouvais concilier cela avec mon travail et mes quatre enfants. Dans le cours, je me suis sentie soutenue et portée. Je n'abandonne pas, notamment parce que tant de gens se battent avec moi. Souvent, je me dis : qu'est-ce que j'aurais pu faire de bien si le diaconat était aussi ma profession ? Petra Kurzawski, administratrice de système

En dernier lieu : Une Église diaconale ? Ordonner des femmes diacres !

Prof. ém. Dr. h.c. mult. Peter Hünemann

Les femmes catholiques font l'expérience d'une Église qui ne leur donne pas la possibilité de répondre à leur vocation, parce que la vocation n'est admise que sous des formes préformées qui ne sont pas issues de la détresse de la société actuelle, mais qui appartiennent à des époques antérieures. Comment peuvent-elles aider les personnes qui cherchent désespérément leur propre identité ou qui se trouvent dans l'angoisse existentielle, la détresse personnelle et l'exclusion sociale, la servitude et l'aliénation ?

Comment l'Église peut-elle être l'Église d'aujourd'hui, "signe et témoin de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain" (LG 1), si elle ne permet pas à ses membres, s'ils sont des femmes, de répondre à la détresse actuelle et d'en assumer la responsabilité ?